



57^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Débat général

Genève, le 8 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son rapport sur l'assistance technique fournie à la Commission nationale d'enquête au Yémen et appelle toutes les parties prenantes à en appliquer les recommandations. La Suisse déplore en outre l'absence de dialogue interactif dédié au Yémen.

Mon pays reste très préoccupé par la situation des droits de l'homme au Yémen et condamne l'attaque contre le bureau des droits de l'homme à Sanaa par les Houthis et les arrestations et détentions arbitraires de travailleurs d'organisations internationales et d'ONG. Nous appelons à leur libération immédiate et inconditionnelle. Dans ce contexte, la libération des membres de la communauté Bahá'í est un premier pas positif qui doit mener à celle de toutes les personnes détenues arbitrairement dans le pays.

Par ailleurs, la situation humanitaire est alarmante. Il est impératif que l'assistance humanitaire puisse être apportée aux personnes dans le besoin. La Suisse appelle toutes les parties à garantir un accès sûr et sans entrave pour le personnel humanitaire et l'aide humanitaire, conformément à leurs obligations de droit international humanitaire.

Enfin, seule une solution politique au conflit et le respect des droits de l'homme jetteront les bases d'un avenir pacifique et prospère pour le pays. Dans cette optique, la Suisse appelle à la préservation des acquis dans les discussions de paix au Yémen, ainsi qu'à la poursuite de pourparlers de paix sous l'égide des Nations Unies. Nous réitérons notre plein soutien à l'Envoyé spécial.

Je vous remercie.